



Appel à participer à une manifestation en faveur du loup et de la biodiversité

LE SAMEDI 11 MARS 2023 À BESANÇON (25)

Le retour du loup gris dans le massif du Jura s'inscrit dans une dynamique de recolonisation de l'espèce engagée en 1992 dans les Alpes du sud (Mercantour) à partir d'individus venus naturellement de la chaîne des Apennins (Italie). Le loup, rappelons-le, avait été exterminé par les chasseurs il y a moins d'un siècle.

Ce super prédateur s'est déployé des deux côtés de la frontière franco-suisse pour fonder deux meutes identifiées en 2019 et 2021 : celle du Col du Marchairuz dans le Jura vaudois (Suisse) et celle de la forêt du Risoux sur le versant franc-comtois français. Au printemps 2022, la première comptait sept loups adultes et cinq louveteaux et la seconde trois loups adultes et trois louveteaux.

Le retour légitime du loup devrait être vécu comme **un marqueur positif** d'un côté comme de l'autre de la frontière. Néanmoins le manque de connaissances, tout comme la peur ancestrale et infondée de certains, en ont décidé autrement.

À la suite de prédateurs sur de jeunes bovins dans les troupeaux omniprésents du secteur, le préfet du Doubs, soucieux d'agir, s'est appuyé sur une note technique du préfet coordonnateur du plan loup datant de 2019. Sous la pression du lobby agricole du Haut-Doubs, **refusant la cohabitation avec le loup**, le préfet a accordé plusieurs arrêtés permettant d'effectuer des tirs létaux à l'encontre de ce dernier. Cette décision nous apparaît comme étant non seulement expéditive, mais aussi et surtout contre-productive.

Le loup, **espèce strictement protégée au niveau européen par la convention de Berne**, est abattu de façon « légale » et abusive. À ce jour, les deux meutes ont perdu un mâle reproducteur côté suisse, une femelle reproductrice côté français, ainsi que plusieurs autres individus de chaque côté. Nous pourrions aussi évoquer le sort des louveteaux ne bénéficiant plus de la protection des meutes éclatées par ces exactions. En novembre dernier, l'un d'entre a été retrouvé sans vie, visiblement mort de faim.

Au total, près de la moitié de ces deux meutes a été décimée et l'une comme l'autre se trouvent actuellement **en danger de disparition. La cohabitation de l'homme avec la faune sauvage ne peut plus se régler à coups de fusils, ni du côté français, ni du côté suisse.** Dans la nature, à l'instar de tout prédateur, les loups garantissent la bonne santé des écosystèmes, contrairement aux excès et dérives de l'élevage productiviste qui les détruisent. Nous souhaitons que les modes et méthodes d'élevage évoluent afin que la biodiversité ne soit plus la grande perdante d'un modèle d'exploitation contre-nature.

Il est grand temps d'éveiller les consciences. Aidez-nous à sauver les loups et la biodiversité ! **Rejoignez-nous le 11 mars 2023 à Besançon (Doubs)** pour une grande manifestation en leur faveur.

Cette marche citoyenne et pacifique débutera à **14h30 au parking Battant**. Elle se terminera par une entrevue, menée par une délégation, auprès du préfet du Doubs à qui nous exposerons nos revendications.

Tous avec nous pour le loup et la biodiversité !

Le Pôle Grands Prédateurs et le Collectif Loup Massif du Jura

